Image not found or type unknown

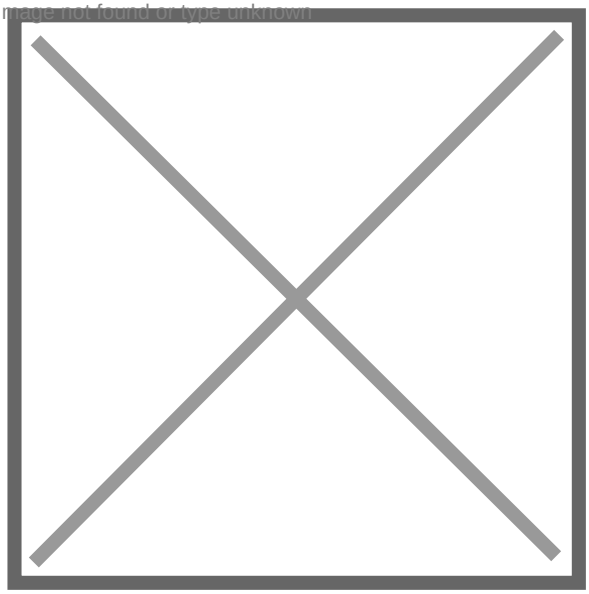

Droits supermarché sur l'entree des mineurs

Par **theo74**, le **05/02/2010** à **22:43**

Bonjour,
Je ne sais pas si je poste au bon endroit, je m'en excuse si ce n'est pas le cas.
J'ai une petite question : un supermarché pres de chez moi a implanté un vigile a l'entrée du magasin qui laisse rentré qu'un mineur a la fois. Est-ce légal?

Par **Marion2**, le **05/02/2010** à **23:04**

Bonsoir,

Il n'y a aucune illégalité dans cette façon de procéder.

CDT

Par **frog**, le **06/02/2010** à **02:28**

Moi qui pensais que le refus de service ou de vente était un délit prévu et réprimé par le Code de la Consommation, je suis quelque peu surpris par ta réponse, Marion.

On pourrait aussi parler d'une discrimination fondée sur l'âge.

Enfin, ce n'est sans doute qu'une supérette de plus qui emploie un pseudo agent de sécurité sans formation et au noir (quand il n'est pas sans papier), sans respecter la législation qui

s'applique à la profession. Faut croire que ça fait partie du charme de certaines enseignes discount que de se livrer à ce genre de fantaisies. C'est marrant jusqu'au jour où on tombe sur un procédurier.

A toutes fins utiles, je me suis permis de poster un extrait du message initial sur un forum spécialisé s'adressant aux professionnels de la sécurité privée : Ici.

Par **Marion2**, le **06/02/2010** à **10:56**

Bonjour frog,

Je suis partie du principe que le vigile n'interdisait pas l'entrée du magasin puisqu'il acceptait de laisser entrer les mineurs 1 par 1.
Effectivement, j'ai peut-être mal raisonné...

Par **theo74**, le **06/02/2010** à **15:57**

Merci de vos réponses.
Le vigile laisse en effet rentrer les mineurs, mais à quelques minutes d'intervalle. Alors que les majeurs, eux, rentrent comme ils veulent. Il lui arrive même de faire attendre les mineurs dehors. En ayant marre, a chaque fois que je vais dans ce supermarché, de devoir attendre pour avoir le droit de rentrer, j'aimerais donc savoir si il y a un recours légal à cette pratique?
Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés